

Inscriptions périscolaires 2023-2024

(accueils du matin et du soir, restauration scolaire)

Dates :

Le dossier d'inscription à télécharger sur le site internet de la mairie à compter du **lundi 5 juin 2023**.

<https://www.valgelon-la-rochette.com/periscolaire/>

Retour des dossiers complétés du **5 juin 2023 au 7 juillet 2023**.



Dans l'hypothèse où le nombre de places aux services périscolaires est atteint, nous ne pouvons garantir la recevabilité des dossiers réceptionnés après la date limite.

Contacts :

Référentes périscolaires :

Isabelle FOSSOUD (maternelles) 04 79 65 41 25

Carole CARRON (primaires) 04 79 25 74 07

Resa-perisco@valgelon-la-rochette.com

Accueil de la mairie :

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

Sauf mardi : fermé le matin ouvert de 14h à 17h

04 79 25 50 32

Documents à fournir obligatoirement chaque année :

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte et vous sera retourné.

Pour les familles séparées → un dossier à remettre pour chaque parent

- ☐ Fiche de renseignements famille
- ☐ Fiche d'autorisation
- ☐ Fiche d'inscription enfant
- ☐ Fiche sanitaire
- ☐ Justificatif de domicile de moins de 3 mois (factures GDF, EDF, Eau, téléphone fixe, abonnement internet, quittance de loyer ou attestation d'assurance habitation)
- ☐ Copie du carnet des pages de vaccination avec nom et prénom de l'enfant
- ☐ Attestation CAF précisant votre n° d'allocataire et votre quotient familial
- ☐ Relevé IBAN pour le prélèvement automatique
- ☐ Mandat SEPA pour prélèvement automatique
- ☐ Copie du jugement en cas de séparation attestant du mode de garde
- ☐ Justificatif CFE (pour les domiciliés extérieurs mais payant une taxe foncière)
- ☐ Justificatif PAI (dossier à fournir rempli et signé)

